



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2022/55**

**Réunion du 5 juillet 2022 à 19h00  
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.**

Date de convocation : 29/06/22

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 29/06/22

**En exercice : 29**

**Présents : 16**

**Votants : 25**

Présents : Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, M. Yann DUGARD, M. Eric HUET, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Mme Patricia LESUEUR, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN, Magali ROGER, et M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme Martine BAUDART ayant donné pouvoir de vote à Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ayant donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Valentine DION ayant donné pouvoir de vote à Mme Eva DERVIN, M. Frédéric MULLER ayant donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, M. Benoit LAIES ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude BERGERY, M. Pascal COLSON ayant donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, M. Jean DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude BERGERY, Mme Annie FESTUOT ayant donné pouvoir à M. Hubert RENOLLET, Mme Agnès HAUDECOEUR ayant donné pouvoir à Mme Geneviève COSSON

**Secrétaire de séance** : Mme Françoise PAYEN

Objet : Rapport d'activité Délégation de Service Public « Le Petit Prince » 2021

Vu la délibération n°2019/94 du Conseil municipal du 10 décembre 2019 décidant de renouveler la délégation de service public pour son multi accueil Le Petit Prince ;

Vu la convention de délégation de service public signée avec la Croix Rouge pour la gestion du multi accueil Le Petit Prince ;

Considérant que le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Considérant que dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Entendu la présentation par Mme Françoise PAYEN, 1<sup>ère</sup> adjointe, du rapport annuel du délégataire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal PREND ACTE du rapport annuel 2021 transmis par la Croix Rouge, pour la gestion du multi accueil Le Petit Prince.

Fait en mairie le  
Le Maire,  
Yann DUGARD

**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :**

